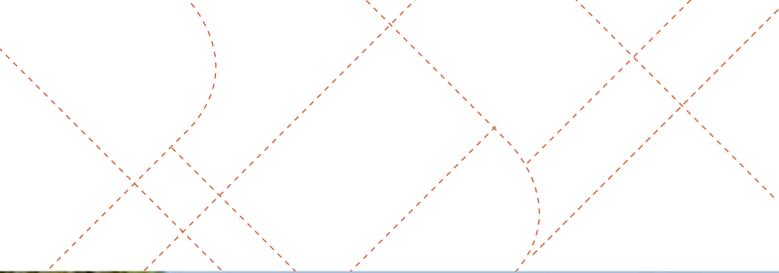


Le Plan de
déplacements
durables de
la Ville de Gatineau
Piéton, avant tout!





Mot du Maire



La Ville de Gatineau offre l'un des meilleurs milieux de vie au pays, en grande partie grâce à ses initiatives en matière de développement durable et de protection de l'environnement. Pour le transport, par exemple, Gatineau s'est engagée dans la voie de la mobilité durable en instaurant des mesures pour offrir des solutions de rechange à l'utilisation de l'auto solo, notamment en développant le transport en commun, dont le Rapibus, en favorisant l'autopartage et en valorisant l'utilisation des transports actifs comme le vélo ou la marche.

Ainsi, en 2013, la Ville injecte 1,5 million de dollars dans le développement de ses sentiers récréatifs en plus d'augmenter de 4 millions de dollars sa quote-part annuelle à la Société de transport de l'Outaouais (STO), par rapport à 2012, pour la faire passer de 45 à 49 millions de dollars. De plus, l'entrée en service du Rapibus viendra modifier pour toujours le visage de Gatineau en remodelant l'offre de services en matière de transport en commun.

La révision du schéma d'aménagement de la ville, la création du Centre de gestion des déplacements de Gatineau (MOBI-O) en partenariat avec la STO, la stratégie municipale de gestion intégrée du stationnement et l'élaboration du Plan de déplacements durables sont autant d'initiatives qui favorisent le développement et la promotion de solutions novatrices. Avec ce nouveau plan, la Ville de Gatineau souhaite mieux planifier les déplacements sur son territoire, encourager les modes de transport durables et poursuivre ses efforts d'intégration des transports à l'aménagement du territoire. Ces différentes initiatives permettent de mieux répondre aux besoins de la population tout en protégeant l'environnement.

Je tiens à remercier tous les citoyens, élus, fonctionnaires municipaux et experts qui ont collaboré à l'élaboration de ce plan. Grâce à la collaboration de toutes et de tous, Gatineau continuera d'être un leader québécois en matière de développement durable!

Le maire,

A handwritten signature in black ink that reads "Marc Bureau". The signature is written in a cursive, flowing style.

Marc Bureau



Mot du Président de la Société de transport de l'Outaouais



La Société de transport de l'Outaouais (STO) met l'accent sur un leadership pleinement assumé en matière de transport en commun. Ce leadership passe entre autres par un partenariat actif avec la Ville de Gatineau sur les questions d'aménagement, de développement, de protection de l'environnement et de rayonnement de la ville et de l'Outaouais.

Ainsi, tout comme le fait la Ville de Gatineau par l'entremise de son Plan de déplacements durables, la STO poursuit, par l'entremise de son Plan stratégique, l'objectif d'amener les citoyens à prendre le virage des déplacements durables.

La STO est donc heureuse d'avoir collaboré au processus qui a mené à l'élaboration du Plan de déplacements durables de Gatineau. Ce plan vise à donner des solutions de rechange de mobilité aux citoyens et à faciliter l'adoption de comportements susceptibles de diminuer la prédominance de l'auto solo comme mode de déplacement privilégié.

La STO compte être une partenaire incontournable de la Ville en arrimant sa planification, ses services et ses opérations à la mise en œuvre des actions visant les déplacements durables sur le territoire.

Et c'est déjà amorcé! Avec l'implantation du Rapibus, synonyme même de fluidité, ce corridor dédié au transport rapide par bus offre une combinaison de choix favorisant les déplacements durables. En plus de faciliter la mobilité et d'accroître l'efficacité du transport en commun, le Rapibus améliorera la qualité de l'environnement gatinois en réduisant de façon significative les émissions de gaz à effet de serre.

Je vous invite à repenser votre façon de planifier vos déplacements au quotidien en faisant une plus grande place aux déplacements durables. Vous en serez les premiers bénéficiaires!

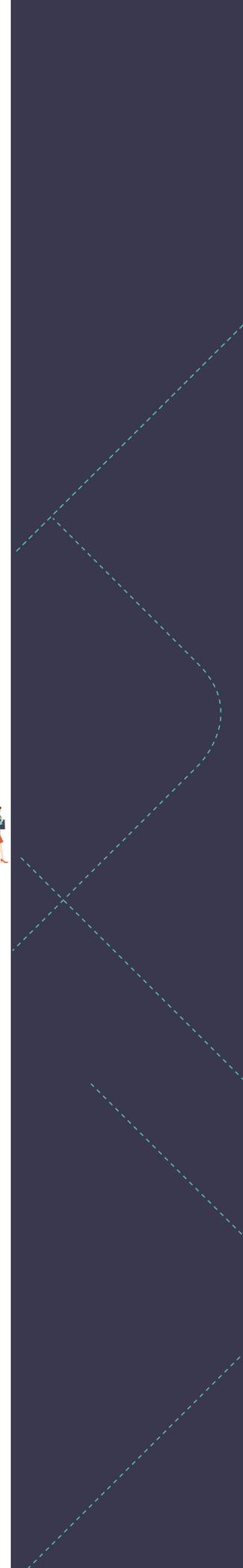
A handwritten signature in black ink that reads "Patrice Martin". The signature is written in a cursive, flowing style.

Patrice Martin, Président de la Société de transport de l'Outaouais et conseiller municipal

Piéton, avant tout!

Un engagement
de la Ville de
Gatineau à favoriser
les déplacements
durables

Tous nos déplacements commencent
et se terminent à pied : nous marchons
pour prendre la voiture, pour aller à
l'arrêt d'autobus; nous marchons de
l'autobus ou du stationnement pour
arriver à destination, au bureau,
à l'école, au magasin ou à la maison.



Piéton, avant tout!

1.

C'est une réponse aux attentes des citoyens : d'abord, répondre aux besoins des piétons, puis encourager les gens à utiliser le vélo ou à délaisser l'auto solo pour le covoiturage ou le transport en commun, et finalement, réduire les besoins de déplacements en automobile.

2.

C'est un engagement de la Ville de Gatineau à assurer des déplacements sécuritaires, efficaces et agréables, et à offrir à tous un éventail de choix pour se déplacer sur son territoire.

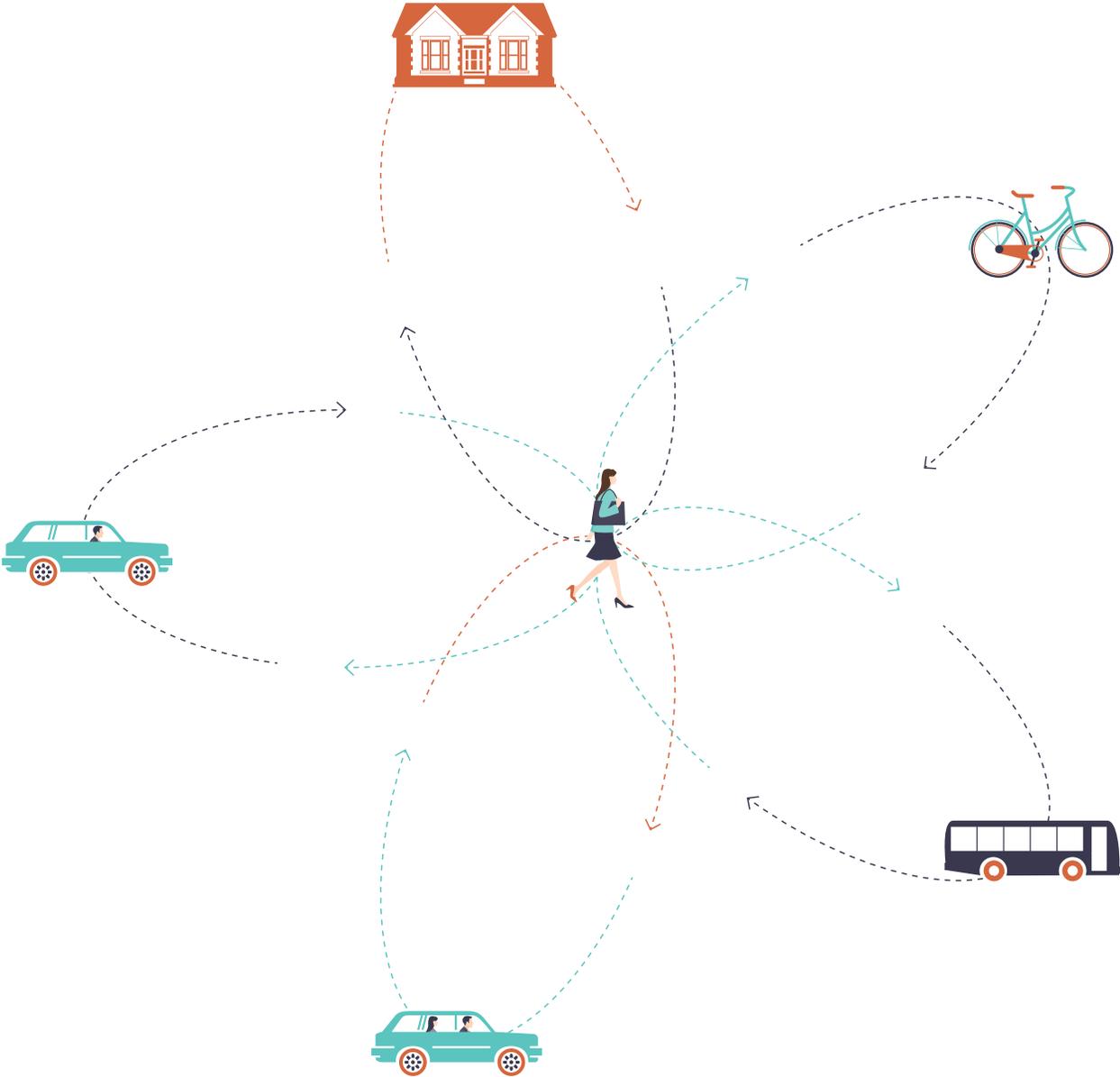
3.

C'est le complément indispensable au schéma d'aménagement et de développement révisé de la Ville pour assurer une meilleure utilisation des réseaux et des services, dans un contexte de croissance de la population et de l'emploi.

4.

C'est une invitation à penser autrement et à changer nos façons de faire pour améliorer notre qualité de vie et la qualité de l'environnement.

Le piéton, maillon important de la chaîne de déplacements



« Le concept d'espace partagé propose de mettre les divers modes de transport sur un pied d'égalité. Cet objectif est utopique selon l'architecte Jan Gehl. Pour être envisageable, la mixité de la circulation doit accorder une nette priorité aux piétons. »

L'élaboration du Plan



Le Service de l'urbanisme et du développement durable de la Ville de Gatineau a entrepris l'élaboration du Plan de déplacements durables (PDD) conjointement avec la révision du schéma.

À chacune des étapes, citoyens, élus, services municipaux et partenaires de la Ville de Gatineau ont été conviés à exprimer leurs opinions et à enrichir les propositions. Au nombre des participants et collaborateurs :

- La Commission Gatineau, Ville en santé et un comité de réflexion sur l'accessibilité universelle et la qualité de vie, la Commission consultative sur l'environnement et le développement durable, le Comité consultatif d'urbanisme;
- les services des Infrastructures, des Travaux publics, de l'Environnement, des Loisirs, des sports et du développement des communautés;
- la Société de transport de l'Outaouais (partenaire privilégié de la Ville pour le transport en commun, qui a contribué de façon continue à l'élaboration du plan);
- des partenaires institutionnels : le ministère des Transports du Québec, le Centre de gestion des déplacements de Gatineau (MOBI-O), la Conférence régionale des élus de l'Outaouais, le Conseil régional de l'environnement et du développement durable de l'Outaouais, l'Agence de la santé et des services sociaux de l'Outaouais, le Centre de santé et de services sociaux de Gatineau, la Ville d'Ottawa, la Commission de la capitale nationale et Travaux publics et Services gouvernementaux Canada et l'Aéroport exécutif de Gatineau;
- des entreprises de transport : Chemins de fer Québec-Gatineau, Taxi Loyal, Traversiers Bourbonnais et Train à vapeur de la Gatineau;
- des organismes communautaires et d'autres associations, dont des associations de résidents, et des organismes tels que Vivre en Ville, Québec en Forme, Loisir Sport Outaouais et Action vélo Outaouais.



Au printemps 2013, une audience publique portant sur le premier projet de schéma révisé ainsi que sur les recommandations préliminaires pour le plan de déplacements durables a été tenue : les mémoires déposés ont permis de récolter les opinions quant aux orientations et aux priorités tant au chapitre de l'aménagement que des déplacements.¹

Suite à cette consultation, les orientations et les actions inscrites dans le rapport final² ont été intégrées :

1

Au schéma d'aménagement et de développement pour ce qui a trait aux réseaux et aux services de transport.

2

Au PDD pour les éléments concernant l'utilisation des réseaux et services, la gestion des déplacements et les comportements.

¹ Golder Associés Ltée, 16 mai 2013. Révision du schéma d'aménagement et de développement, Rapport de consultation publique, Étape 3

² AECOM, août 2013. Rapport final du plan de déplacements durables



Les défis à relever

Le PDD constitue une nouvelle étape sur la voie du développement durable dans laquelle s'est engagée la Ville de Gatineau depuis plus de dix ans. Les déplacements sont au cœur de notre vie quotidienne. Le temps et les dépenses que nous y consacrons influencent notre qualité de vie, alors que la manière dont nous choisissons de nous déplacer a un impact sur la qualité de notre santé et de notre environnement.

Le PDD propose, en complément au schéma, un ensemble d'actions pour relever quatre défis principaux au cours des 20 prochaines années :



Le défi de la croissance

Gatineau a connu une croissance importante depuis plusieurs décennies. Il en résulte un allongement des distances et des temps de parcours, qui crée une plus grande dépendance à l'automobile et une augmentation des dépenses liées au transport, et a des effets négatifs sur notre santé. Avec la croissance attendue, nous devons faire autrement pour faciliter les déplacements sur le territoire en limitant l'ajout d'importantes et coûteuses infrastructures routières.



Le défi de l'équité

Se déplacer est un besoin essentiel, et tous doivent pouvoir le faire quelle que soit leur condition : jeunes et moins jeunes, étudiants, employés ou retraités, personnes à mobilité réduite ou ayant des déficiences, familles et ménages à revenus modestes. Tous doivent pouvoir compter sur des modes de déplacement à leur portée, efficaces et sécuritaires. En raison des coûts croissants du transport, nous nous devons de favoriser des modes moins coûteux, tant pour les individus que pour la collectivité.



Le défi de la qualité de l'air

La dépendance à l'automobile pour les déplacements s'accompagne d'émissions de gaz à effet de serre qui nuisent à la qualité de l'air. Malgré les améliorations apportées aux véhicules, la hausse du nombre de déplacements en automobile se traduit inévitablement par un accroissement de ces émissions. L'importance de la qualité de l'air pour notre santé et notre environnement nous impose de privilégier des modes de déplacement plus respectueux de l'environnement.



Le défi du territoire

La ville de Gatineau s'étend sur un parcours de près de 45 km longeant la rivière des Outaouais et marqué par la présence de deux autres rivières, la rivière Gatineau et la rivière du Lièvre. Des liens étroits entre Gatineau, ses municipalités régionales de comté (MRC) limitrophes et Ottawa se traduisent par de nombreux déplacements quotidiens entre les deux rives. Les distances que nous avons à parcourir et les ponts que nous devons franchir sollicitent des solutions adaptées qui font une plus grande part aux déplacements durables.



« Selon une étude récente, les usagers du transport en commun marchent autant que ceux qui se rendent au travail à pied. Ils ont ainsi trois fois plus de chance d'atteindre les objectifs d'activité physique recommandés par la Fondation des maladies du cœur, soit 30 minutes par jour. »

Source : Vivre en Ville (2013), Retisser la ville

Gatineau au cœur des déplacements de la région

Gatineau représente un pôle régional attractif et par son positionnement exige une accessibilité importante imposant des pressions sur les infrastructures. Étant donné les multiples échanges territoriaux, il est essentiel de viser un système de transport à la fois performant et intégré permettant ainsi une utilisation rationnelle de l'automobile.

- Gatineau
- MRC limitrophes
- Ottawa



Notre ambition



Augmentation de **10%** ↗ à **15%** à pied et à vélo



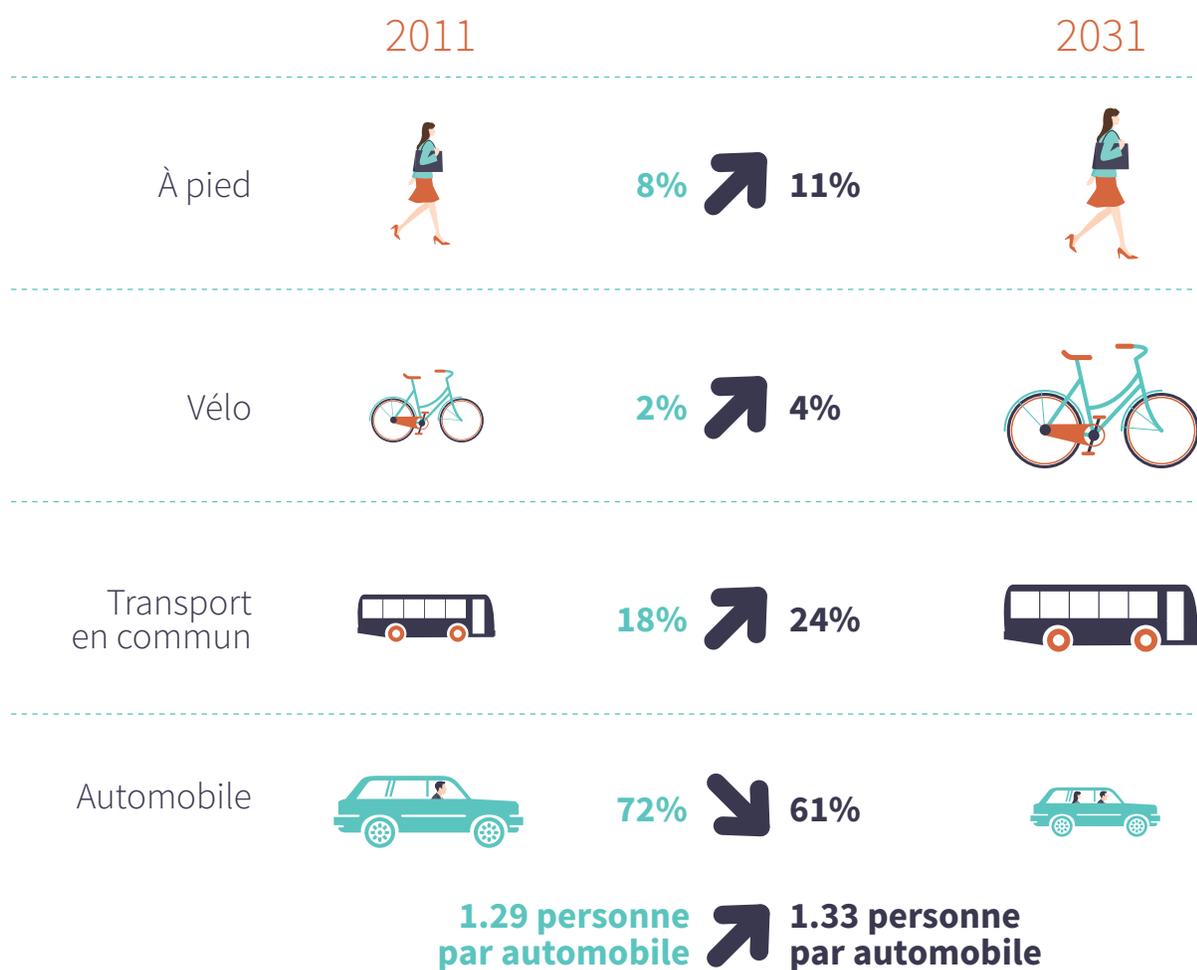
Augmentation de **18%** ↗ à **24%** en transport en commun

Le PDD veut répondre aux besoins de déplacements des personnes et au transport des marchandises en misant sur une meilleure utilisation des réseaux et des services et une plus grande connexion entre les différents modes, pour offrir aux citoyens une gamme de choix pour leurs déplacements.

Nous proposons un changement important dans nos façons de nous déplacer en mettant l'accent sur la marche, le vélo, le transport en commun, le covoiturage et l'autopartage. De 2011 à 2031, nous avons l'ambition d'accroître pour la période de pointe du matin la part des déplacements de 10 à 15 % à pied et à vélo et de 18 à 24 % en transport en commun.

Ce faisant, la part des déplacements que nous effectuons en automobile diminuera de 72 % à 61 %. Cette diminution sera possible en réduisant les déplacements en auto solo. Moins d'automobiles sur les routes durant la période de pointe du matin, c'est moins de congestion. Une amélioration dont profiteront les autobus, les véhicules commerciaux et les camions; il en résultera une meilleure efficacité économique et une diminution de la pollution de l'air.

Comparaison des parts de déplacements et cibles pour Gatineau*



Pour y arriver, nous devons réaliser les réseaux et mettre en place les services inscrits au schéma. Le PDD vient appuyer ces actions en agissant sur les conditions d'utilisation, la gestion des déplacements et les comportements.

Piéton, avant tout ! Nos objectifs

Assurer la sécurité



La sécurité est un élément fondamental qui influence nos choix de modes de déplacement. Nous voulons que les réseaux et les services soient sécuritaires, nous voulons nous y sentir en sécurité. Des trottoirs et des sentiers bien dégagés, des voies et des liens cyclables bien entretenus, et des sentiers piétonniers éclairés contribuent à assurer la sécurité.

Mais plus encore, ce sont les comportements des automobilistes et des cyclistes qui se partagent la chaussée, ainsi que ceux des piétons, des cyclistes et autres usagers qui se côtoient sur les sentiers qui contribuent à notre sentiment de sécurité.

Accroître la connectivité



La connectivité, c'est la capacité d'établir des liens entre des réseaux et des modes de transport. Plus les liens sont faciles et nombreux, plus les choix de déplacement offerts sont grands. Des liens piétonniers directs, bien aménagés et éclairés, menant aux arrêts d'autobus nous encourage à utiliser le transport en commun. Des stationnements pour vélos aux Parcs-o-bus permettent de limiter la distance à parcourir à vélo et de profiter du service de transport en commun.

Les Parcs-o-bus offrent à l'automobiliste la possibilité de poursuivre le parcours en autobus, et d'éviter la congestion et les coûts de stationnement à destination.

Viser l'efficacité



L'efficacité, c'est effectuer des déplacements qui privilégient une utilisation rationnelle des ressources naturelles, matérielles, humaines et financières. Dans un contexte de croissance de la population et dans le respect de la capacité de payer des Gatinois, viser l'efficacité, c'est faire une meilleure utilisation de nos infrastructures et de nos services.

Favoriser le covoiturage par la mise en place de plans de gestion des déplacements offre une alternative moins coûteuse pour assurer les déplacements tout en réduisant le nombre d'automobiles qui circulent sur le réseau. Mieux connaître l'état du réseau cyclable et les besoins à combler permet d'apporter les correctifs nécessaires et favorise l'utilisation du vélo.



Faciliter l'accessibilité



L'accessibilité, c'est la possibilité de pouvoir se déplacer quelle que soit sa condition physique ou sociale.

Faciliter l'accessibilité, c'est prendre en compte les besoins de différents usagers, travailler de concert avec des organismes communautaires pour proposer des solutions pour les clientèles vulnérables, adapter nos infrastructures aux besoins particuliers de déplacements des personnes à mobilité réduite ou des personnes ayant des déficiences visuelles.

Améliorer la convivialité



La convivialité, c'est la qualité de l'expérience que nous vivons lorsque nous nous déplaçons : l'ambiance, la qualité des services, le confort, la facilité, sont tous des facteurs qui influencent notre perception et nos choix.

Déployer des services de patrouille et des guides sur les sentiers récréatifs, mieux aménager un stationnement pour les usagers du covoiturage, offrir un accès Internet sans fil aux usagers du transport en commun, sont des moyens de rendre les déplacements plus agréables.

Faire évoluer les mentalités



Pour prendre le virage que nous proposons, nous devons penser autrement et revoir nos choix de déplacements. Nous devons prioritairement faire valoir les plaisirs de la marche et du vélo auprès des enfants et des jeunes pour qu'ils prennent tôt de bonnes habitudes qui influenceront leur vie d'adulte.

En prenant conscience des bénéfices pour notre santé et l'environnement, nous serons portés à choisir de marcher, de prendre le vélo ou l'autobus. Si nous considérons les coûts de nos déplacements, nous serons plus enclins aussi à choisir d'autres modes ou à renoncer à l'achat d'une deuxième voire d'une troisième automobile.



Comment allons-nous arriver à relever les défis?

Le PDD est accompagné d'un plan d'action qui met à contribution plusieurs services de la Ville de Gatineau appelés à changer leurs façons de faire pour contribuer à l'atteinte des objectifs.

La STO est le partenaire privilégié de la Ville pour assurer les services de transport en commun et inciter les automobilistes à opter pour ce type de transport. Au cours des dix dernières années, la STO a mis en œuvre des stratégies prioritaires relativement au service à la clientèle, à l'environnement et au développement durable, à la performance du réseau et à la planification harmonieuse des services. La mise en service du Rapibus témoigne de l'engagement de la STO à offrir des services de qualité qui répondent aux besoins des citoyens.

La révision du Plan stratégique de la STO en 2015 sera l'occasion d'assurer l'arrimage avec le schéma et le PDD pour inciter encore davantage de citoyens à opter pour le transport en commun.

Gatinois, entreprises, organismes communautaires et associations sont tous invités à faire de nouveaux choix pour leurs déplacements, et leur contribution est essentielle. Le plan d'action identifie les actions à réaliser et les ressources nécessaires, à court terme, et propose des actions à moyen et long termes.



Comment saurons-nous si nous sommes sur la bonne voie?

Sur une base régulière, nous ferons rapport sur les progrès accomplis et pourrons revoir, au besoin, les actions proposées pour nous adapter aux changements de circonstances, profiter des nouvelles technologies ou d'autres opportunités pour améliorer les résultats. Ces rapports pourront coïncider avec les bilans quinquennaux prévus pour le schéma.

Les données des enquêtes origine-destination, des relevés et des sondages permettront de mesurer les changements dans nos modes de déplacement et, là encore, d'ajuster le tir pour assurer l'atteinte de nos objectifs.

Les gages de réussite

Pour réussir le virage en faveur des déplacements durables, nous devons nous engager avec fermeté et à long terme, car les changements s'opéreront sur une longue période.

Nous devons garder le cap sur nos priorités : chaque fois que nous serons appelés à prendre une décision qui touche les infrastructures et les services de transport ou nos choix d'aménagement, nous devons penser PIÉTON, AVANT TOUT !

Nous réussirons si nous acceptons de consentir les ressources humaines et financières nécessaires et si nous revoyons nos façons de faire; si nous savons profiter des opportunités qui se présentent lors des décisions d'investissements, pour faire mieux et autrement.

Nous y arriverons seulement si nous sommes convaincus et convaincants pour que résidents, entreprises et partenaires choisissent de nous accompagner et de relever les défis; si nous faisons connaître les initiatives et les projets qui ont modifié de façon favorable nos façons de nous déplacer pour en solliciter d'autres; si nous savons saluer les petites victoires comme les grandes.

Nous y arriverons un pas à la fois!



Ce document a été adopté par la Ville de Gatineau le 1^{er} octobre 2013.

An English version is available upon request.

ISBN 978-2 920961-80-7

Dépôt légal – Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2013

Dépôt légal – Bibliothèque et Archives Canada, 2013

100 % Imprimé avec de l'encre végétale sur du papier
qui utilise dans sa fabrication un procédé sans chlore.



100%



Piéton, avant tout !